

**COMMUNE DU WEMMEL**  
**Collège des Bourgmestre et Echevins**  
jeudi 3 novembre 2022

## Liste des décisions

### SECRETARIAT

- 1. Indemnité forfaitaire pour les bénévoles médiateurs de voisinage.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins établit le montant de l'indemnité forfaitaire pour les médiations de voisinage.
- 2. Dossier Communes de la périphérie du Nord - Aéroport.** Le cabinet d'avocats Van Steenbrugge et en particulier le gestionnaire du dossier Maître Johan Vande Lanotte sont mandatés pour interpellier le gouvernement fédéral.